



EXPEDITION

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE VINGT-SEPT JANVIER.

A la requête du :

■■■■■ ■■■■ ■■■■ ■■■■ ■■■■ ■■■■ ■■■■
■■■■■ représenté par son syndic, la société ■■■■■■
■■■■■ ■■■■ ■■■■■■ ■■■■■■ ■■■■■■ ■■■■■■
■■■■■■■ dont le siège social est au PLESSIS-TRÉVISE (94),
4, allée des Ambalais, pour lequel domicile est élu au cabinet de
Maître TROUVE, avocat au barreau du Val-de-Marne, domicilié à
CRÉTEIL (94) 7, place Salvador Allende, agissant en vertu :

D'un jugement rendu par la Chambre de Proximité du
Tribunal Judiciaire de Créteil, siégeant au Tribunal de Proximité de
SUCY-EN-BRIE en date du 3 juillet 2024.

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant
été délivré par acte de mon ministère en date du 23 décembre 2024.

EN CONSEQUENCE,

***Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé
près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-
Jaurès à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val de Marne), soussigné,***

Me suis transporté, faute d'avoir pu procéder
amicalement à mes opérations, ce jour à 13 heures 30, assisté d'un
serrurier et d'un expert chargé de procéder aux métrés et aux divers
diagnostics nécessaires à la mise en vente du bien sis à cette
adresse et formant :

- Lot n° 598, dans le bâtiment B1, escalier B1-12, au deuxième étage, porte n° 537, un appartement.
- Lot n° 629, dans le bâtiment B1, escalier B1-12, au sous-sol, porte n° 16, une cave.

À l'adresse indiquée, il existe un immeuble d'habitation.

Je me transporte au deuxième étage, porte gauche.

Après avoir frappé à la porte, celle-ci m'est ouverte par ■■■■■ ■■■■■ ainsi déclarée à qui j'ai décliné mes nom, qualité et l'objet de ma mission, ■■■■■ ■■■■■ me déclare qu'elle occupe personnellement les lieux, j'ai alors procédé à la description des lieux :

Ils se composent de :

Une entrée dont le sol est carrelé.

Dans l'entrée, porte gauche, une salle de séjour dont le sol est carrelé et qui prend jour par une porte-fenêtre.

Dans l'entrée, à droite, une cuisine dont le sol est carrelé et qui prend jour par une fenêtre et une porte-fenêtre, équipée d'un évier et d'un ensemble de placards.

Dans l'entrée, un cabinet d'aisances intérieur dont le sol est carrelé, équipé d'une cuvette anglaise avec effet d'eau.

Dans l'entrée, porte face, un dégagement dont le sol est carrelé, équipé de placards.

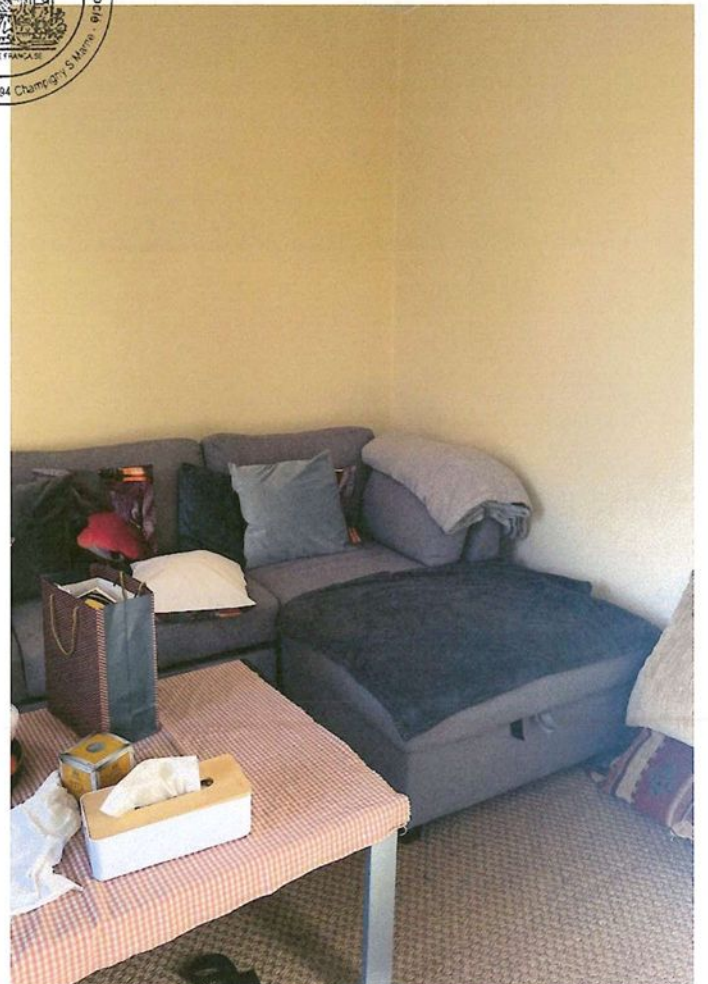
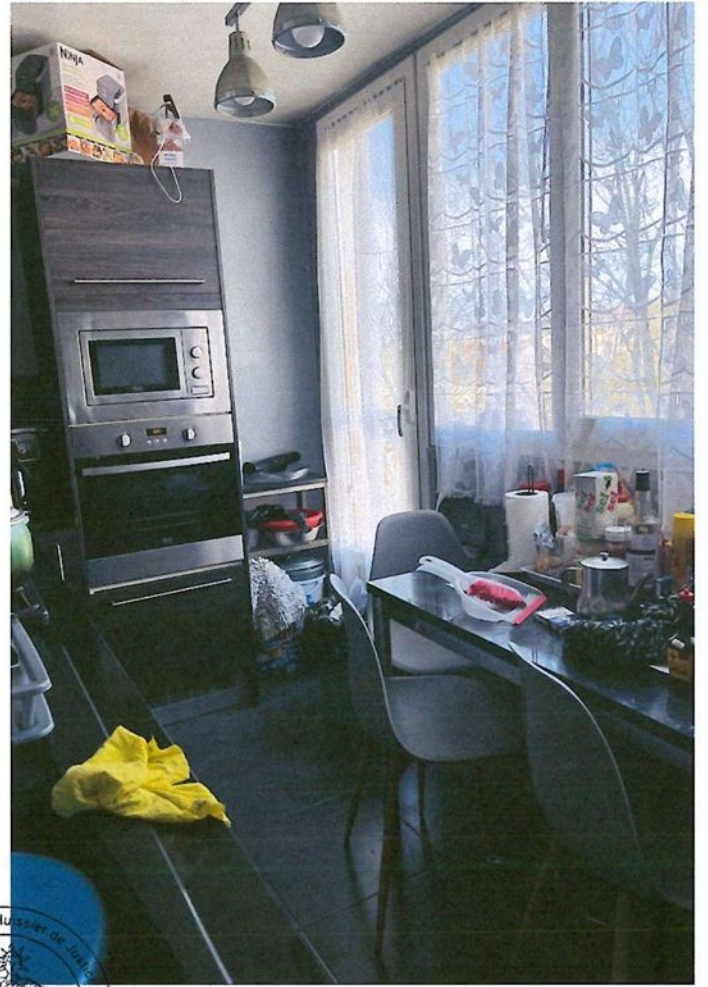
Dans le dégagement, à droite, une salle de bains dont le sol est carrelé, équipée d'un meuble-vasque avec combiné mélangeur et d'une baignoire.

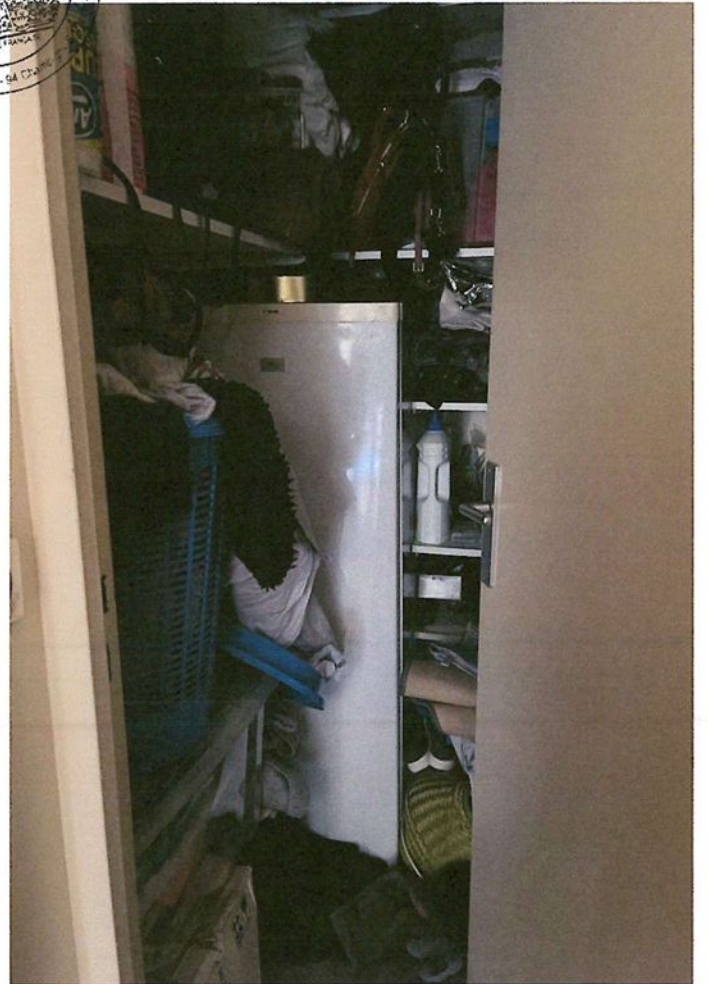
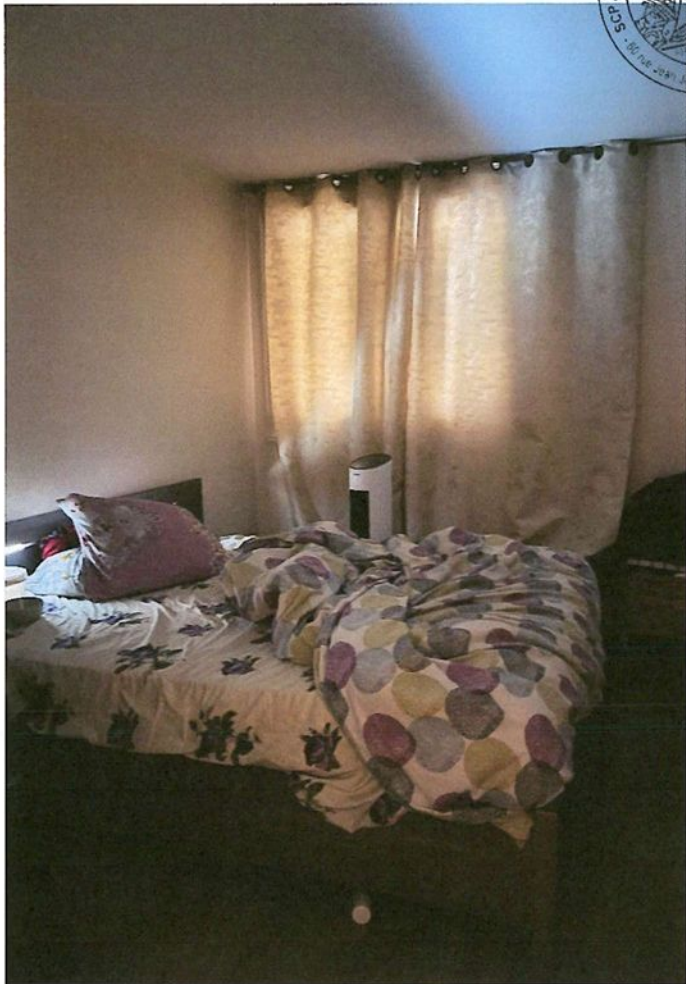
Dans le dégagement, au fond à droite, une chambre à coucher dont le sol est en parquet flottant et qui prend jour par une fenêtre.

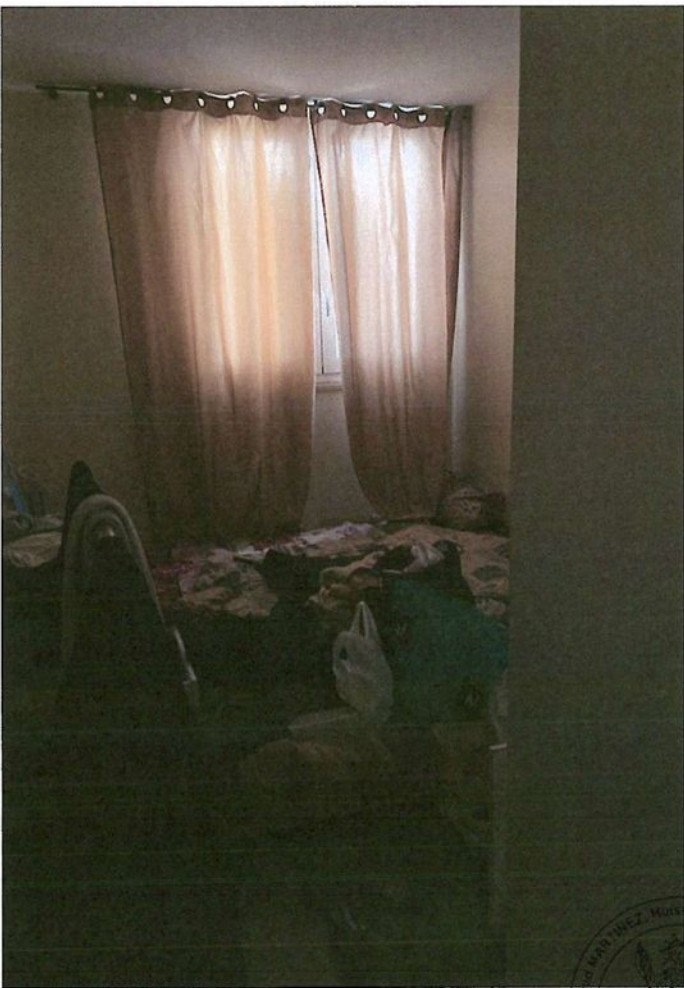
Dans le dégagement, porte au fond à gauche, une chambre à coucher dont le sol est en parquet et qui prend jour par une fenêtre.

Dans le dégagement, au fond, un dressing dont le sol est carrelé.

L'ensemble des lieux est en mauvais état d'entretien.







Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du ...27... Janvier... 2015

